

LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France, un territoire remarquable mais fragile.

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France est **un territoire habité et vivant**. Ses richesses naturelles, culturelles et humaines en font **un territoire remarquable mais fragile**. Véritable poumon vert aux portes de Paris et de la zone aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle, la pression foncière y est forte.

Avec ses **30 000 hectares de forêts** (Halatte, Ermenonville, Chantilly, Carnelle, l'Isle Adam), il constitue une entité majeure du continuum forestier au nord du bassin parisien. Il assure ainsi la continuité écologique entre les espaces naturels franciliens et picards.

Le territoire du Parc naturel régional Oise – Pays de France concentre également un **patrimoine culturel et bâti parmi les plus riches** des Hauts-de-France et d'Île-de-France. Il présente une très forte densité d'éléments patrimoniaux (Senlis, Chantilly, Royaumont, Chaâlès, Moncel, le parc Jean Jacques Rousseau à Ermenonville...).

Le Parc naturel régional, une entité pour préserver le cadre de vie de ses habitants.

Créé en 2004, le Parc naturel régional Oise – Pays de France compte désormais, depuis le 18 janvier 2021, **70 communes de l'Oise et du Val d'Oise**. L'enjeu est bien de concilier préservation du patrimoine naturel et culturel et développement du territoire. Pour cela, un syndicat mixte – situé à la Maison du Parc à Orry-la-ville – composé d'élus des 70 communes, des 2 Départements et des 2 Régions, veille à la mise en œuvre et au respect de la Charte, document fondateur du Parc naturel régional Oise – Pays de France dont le principal objectif est de préserver durablement son patrimoine et de promouvoir un développement intégrant la transition écologique et énergétique.

C'est dans ce contexte que le PNR recrute son/sa chargé(e) de mission Environnement.



ZOOM SUR LA MISSION

En tant que Chargé(e) de mission Environnement, vous avez pour mission la mise en œuvre des objectifs de la Charte révisée du Parc naturel régional dans les domaines suivants :

- Promouvoir et mettre en place une politique de déplacements responsable face au changement climatique ;
- Inciter et soutenir la rénovation thermique des bâtiments et des logements ;
- Développer les énergies renouvelables dans le respect du patrimoine écologique, architectural et paysager du territoire ;
- Développer la filière bois ;
- Préserver la ressource en eau, la qualité des sols ;
- Diminuer et valoriser les déchets ;
- Préserver la santé et le mieux-être des personnes (qualité de l'air, lutte contre le bruit, la pollution lumineuse...) ;
- Prévenir et vivre avec les risques majeurs ;
- Accompagner les entreprises dans l'intégration des enjeux environnementaux et de l'économie circulaire ;
- Accompagner les collectivités dans une démarche éco-responsable et exemplaire.

Vous intervenez également en lien avec la chargée de mission sensibilisation du PNR dans la sensibilisation du grand public à ces enjeux.

Vous concevez, réalisez, coordonnez, suivez et évaluez les programmes d'actions du PNR concernant ces mesures.

Vous sensibilisez et accompagnez les collectivités et les acteurs locaux dans leurs projets relevant de ces mesures.

Vous êtes amené(e) à encadrer des chargés de mission recrutés sur des projets spécifiques (chargé de mission mobilités durables, chargé de mission filière bois actuellement).

ORGANISATION DU TRAVAIL

La Maison du Parc est située au Château de la Borne Blanche, sur la commune d'Orry-la-Ville, dans l'Oise (Accès : 40 minutes de Paris par la ligne de RER D – station « La Borne Blanche » située à 1 minutes à pied de la Maison du Parc).

Temps de travail : Complet, 35h00 hebdomadaire

- Statutaire ou contractuel (CDD de 3 ans)
- Permis B

Poste à pourvoir dès que possible.

PROFIL REQUIS

Vous avez une formation de niveau Bac+5 dans le domaine de l'environnement et/ou une première expérience significative.

Connaissances : • Connaissances et compétences techniques en matière de : Ressources naturelles - Energie, climat, air - Déplacements, mobilité - Risques et nuisances (bruit, pollution, etc.) • Connaissance des textes législatifs relevant de ses domaines

d'intervention • Connaissances de base en matière d'écologie, de paysage et d'aménagement du territoire • Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'environnement institutionnel et des acteurs publics (Etat, collectivités locales).

Savoir-faire techniques : Capacité à proposer des projets, actions, idées... • Capacité d'expertise et de réflexion • Capacité à l'élaboration et à la mise en œuvre de projet dans ses différentes étapes : - réalisation de diagnostics, élaboration de cahiers des charges - définition d'objectifs et de moyens - mise en œuvre et animation, suivi des prestations - bilan et évaluation • Animation de réunions • Bonne expression écrite.

Qualités et aptitudes : • Qualités relationnelles : écoute, dialogue, diplomatie • Capacité à mobiliser et fédérer autour d'un projet, à faire émerger des consensus • Initiative, autonomie et adaptabilité • Capacité à faire face aux nombreuses sollicitations et à définir des priorités d'action • Capacité d'analyse et de synthèse • Capacité à restituer l'information, notamment auprès d'un public large (experts, élus, voire grand public) • Travail en équipe • Disponibilité.

CANDIDATURES

Vous pouvez envoyer vos candidatures (cv + lettre de motivation) à l'attention de Monsieur Le Président du PNR au cabinet Conseil en recrutement MANPOWER 29 rue de la 8ème Division 60200 COMPIEGNE ou par mail : astrid.clet@manpower.fr